



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1996/870
23 octobre 1996
FRANÇAIS
ORIGINAL : ARABE

LETTRE DATÉE DU 22 OCTOBRE 1996, ADRESSÉE AU PRÉSIDENT DU
CONSEIL DE SÉCURITÉ PAR LE REPRÉSENTANT PERMANENT DE L'IRAQ
AUPRÈS DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte du communiqué de presse que le Secrétariat général de la Ligue des États arabes a publié le 18 octobre 1996 et dans lequel il se déclare profondément préoccupé par les ingérences dans les affaires intérieures de l'Iraq et met en garde contre les conséquences de telles ingérences.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(Signé) Nizar HAMDOON

ANNEXE

Communiqué de presse publié le 18 octobre 1996 par le Service
de liaison avec la presse du Secrétariat général de la Ligue
des États arabes

LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL MET EN GARDE CONTRE LA POURSUITE
DES INGÉRENCES DANS LES AFFAIRES INTÉRIEURES DE L'IRAQ

Le Secrétariat général de la Ligue des États arabes suit avec une profonde inquiétude l'évolution de la situation dans le nord de l'Iraq, ainsi que les ingérences dans les affaires intérieures de l'Iraq, qui sont de plus en plus fréquentes et qui compromettent l'unité et l'intégrité territoriale de l'Iraq.

Tout en mettant en garde contre la poursuite des ingérences dans les affaires intérieures de l'Iraq, le Secrétariat général réaffirme son profond attachement à l'unité et à l'intégrité territoriale de l'Iraq et invite toutes les parties concernées à répondre favorablement à l'appel du Gouvernement iraquien en faveur du dialogue et de négociations en vue de promouvoir la sécurité, la stabilité et le développement.
